



Conseil Général des Bouches-du-Rhône



FLASH INFO

Dans le cadre du préavis de grève déposé pour le 7 mai concernant la MDS de Salon, à la DRH nous avons pu réaffirmer les exigences des agents et de nos organisations syndicales et obtenir :

- Une première phase avec la médiation d'un cabinet extérieur qui démarrera mi mai,
- puis une phase d'appui technique « sur le travail social et le pilotage de ses actions » assurée en interne a la DGAS avec l'appui des différentes directions (DE, DCS, DATA).

Ces garanties sont de nature à pouvoir envisager la levée du préavis même si nous restons très vigilants sur la mise en œuvre de ces dispositions.

Cependant, notre mobilisation doit rester intacte pour exiger tous ensemble, des conditions de travail dignes et sécurisantes sur tous les lieux de travail.

Ensemble, solidaires, œuvrons pour un cadre de travail de qualité, la défense de nos qualifications le respect de nos professions.

Retrouvons-nous en Assemblée Générale

Le Mardi 7 Mai de 10h00 à 12h00 dans la salle des Syndicats A1123 C

à l'Hôtel du Département à Marseille

(2 Heures d'information déposées à la DRH)